



LA MICROBIOPSIE

C'est un prélèvement réalisé sous contrôle échographique, indolore, afin de caractériser une lésion mammaire. Il est pratiqué en cas d'anomalie visible à l'échographie, sur un nodule ou sur une désorganisation de la structure du sein.

La micro biopsie permet de déterminer si une lésion est bénigne ou maligne après analyse anatomopathologique du prélèvement par le médecin pathologiste, ou de caractériser une lésion suspecte afin de guider son traitement chirurgical.

C'est un prélèvement d'un petit morceau de tissu ; ce n'est pas un traitement. Il est réalisé à l'aide d'une aiguille sous contrôle échographique.

AVANT L'EXAMEN

- ne pas prendre d'aspirine les jours qui précèdent l'examen
- si vous prenez un traitement anticoagulant ou anti agrégeant plaquettaire, signalez-le au plus tôt
- ne venez pas à jeun !

L'EXAMEN

Il dure environ 15 minutes. Vous n'avez pas besoin de venir accompagnée.

Après repérage échographique de la lésion à prélever, on effectue une désinfection cutanée, anesthésie locale puis la biopsie.

Tout vous est expliqué avant et au fur et à mesure du geste par le médecin radiologue.

Un pansement est mis en place en fin de procédure sur le point de ponction, à conserver pendant 48 heures.

APRES L'EXAMEN

- si douleur, ne pas prendre d'Aspirine ! Uniquement des antalgiques habituels (Doliprane, Efferalgan)
- ne pas mouiller le pansement

RISQUES DE L'EXAMEN

- hématome, limité par le pansement
- infectieux, exceptionnels grâce aux précautions d'asepsie
- pneumothorax, exceptionnel

Madame, Mademoiselle... a lu cette fiche et donné son accord pour que l'examen soit réalisé le

SIGNATURE